



16th European Annual Conference of Local Public Enterprises

29-30 OCTOBRE 2013 **PARIS** CNIT LA DÉFENSE

Salon du Développement Local

La performance solidaire : notre projet pour l'Europe

> Programme détaillé

Dès le 28 octobre

- Journée des Epl ultramarines
- Visites professionnelles ouvertes à tous les congressistes

congresdesepl.fr







Jean-Léonce Dupont

Président de la Fédération des Epl, Vice-Président du Sénat, Président du Conseil général du Calvados

-

President of the French Federation of Local Enterprises (FedEpl), Vice-President of the French Senat, President of the General Council of Calvados





Hans-Joachim Reck

Président du Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics

-

President of CEEP



Les derniers développements de l'actualité ne nous contrediront pas, il y a des événements qui marquent l'histoire. À l'échelle des Epl, l'événement des 29 et 30 octobre prochain, auquel nous avons grand plaisir à vous convier, constitue une double première. C'est en effet la première fois que le Congrès des Epl accueillera la Conférence européenne des Epl du CEEP, et c'est aussi la première fois que cette manifestation se déroulera en Ile-de-France, au Cnit de Paris-La Défense. Vous l'aurez compris, l'Europe des Entreprises publiques locales est en marche et cet événement sera sinon son acte fondateur du moins un accélérateur de sa construction.

La dimension européenne sera naturellement au cœur de notre réflexion et de nos échanges. Il faut dire que les 16 000 Entreprises publiques locales partagent nombre de principes et de valeurs. Elles sont des acteurs clés de l'action des collectivités locales dans les territoires, des vecteurs de développement et d'investissement porteurs d'emplois et de proximité. Fidèles à leur crédo commun - Serving the Public - elles marient les atouts du secteur privé aux valeurs du public, en portant dans leurs gènes les fondements d'un développement durable.

Cette Europe des Epl que nous bâtissons pierre après pierre, c'est aussi, sans dogmatisme aucun, l'Europe des territoires, une Europe qui porte un élan commun à l'échelle des 28 Etats membres, tout en sachant répondre aux attentes et spécificités locales, dans un souci de diversité et de proximité. Or, c'est bel et bien ce mariage unique de performance et de solidarité que les Epl apportent partout en Europe à l'action publique locale.

Aux Epl d'en faire la démonstration lors de notre prochain rassemblement !

Bon Congrès et bonne Conférence européenne des Epl à toutes et à tous.



The current affairs show us how some events can mark history. For Local Public Enterprises, the upcoming event on 29th and 30th October to which we are delighted to invite you will be a double premiere. It is indeed the first time that the Annual CEEP Local Public Enterprises Conference will be hosted by the Congress of the French Federation of Local Public Enterprises (FedEpl), and also the first time event will take place in Paris-La Défense. As you will see, the Europe of Local Public Enterprises is now on the move and this joint event will be if not its founding act, at least an accelerator of its development.
The European dimension will of course be at the heart of our reflections and exchanges. 16,000 Local Public Enterprises share common values and principles. Those enterprises are the key actors of the action of local authorities in their territories, the engine of development and investment, stimulating local employment. In accordance with their common credo – Serving the Public – they match the assets of the private sector and the public values, carrying in their genes the founding principles of sustainable development.
The Europe of Local Public Enterprises we are building stone by stone is also, without being dogmatic, the Europe of territories. It is a Europe which carries a common energy at the Member State's level, at the same time responding to the expectations and local specificities, bearing in mind the need for diversity and proximity. This unique ambition of business excellence in serving society is Local Public Enterprises' contribution to local public action throughout the European Union.
Let our upcoming event become a demonstration of Local Public Enterprises' ambition for the European Union!



La performance solidaire : notre projet pour l'Europe

Les 16 000 Epl européennes partagent une ambition : être des entreprises à la fois économiquement compétitives et socialement responsables. Conjuguer les atouts de l'entreprise et les valeurs d'intérêt général est un savant attelage inscrit au cœur de leur ADN. Il constitue un vecteur de modernisation de l'action publique locale et favorise l'émergence de territoires à la fois attractifs et solidaires. Cette marque de fabrique des Epl est de nature à faire avancer l'Europe, dans le respect de sa diversité. Une Europe dans laquelle les Epl veulent contribuer à rendre aux services publics locaux, à l'intérêt général et à l'action des collectivités locales leurs lettres de noblesse.

Business excellence in serving society: our ambition for Europe

The 16,000 European local public enterprises all share one ambition: effective economic performance aimed at serving local communities. Combining private corporate governance with the values of general interest is our day-to-day task and part of our DNA. We believe this can contribute to modernise local public action and foster social cohesion and economic development. And we believe this is likely to inspire the EU2020 strategic vision in respecting local diversity and providing public services relying on business principles.

Les grands invités


Michel Barnier
Commissaire européen pour le marché intérieur et les services


Bertrand Delanoë
Maire de Paris


Jean-Pierre Jouyet
Directeur général de la Caisse des Dépôts


Jean-Pierre Bel
Président du Sénat


Graziano Delrio
Ministre pour les Affaires régionales et les Autonomies, Italie


Marylise Lebranchu
Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique


Patrick Braouezec
Président de la Communauté d'agglomération Plaine Commune


Cécile Duflot
Ministre de l'Egalité des Territoires et du Logement


Ignazio Marino
Maire de Rome, Italie


Renate Brauner
Adjointe au maire de Vienne, Autriche

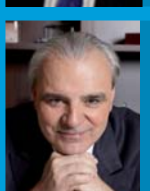

Philippe de Fontaine-Vive
Vice-Président de la Banque Européenne d'Investissement


Sten Nordin
Maire de Stockholm, Suède


Jesùs Maza Burgos
Président d'Elige, Espagne


Sergio Gasparrini
Président du CEEP Italie et Président d'ARAN, Italie


Sonia Recasens I Alsina
Adjointe au maire de Barcelone et Présidente de BSM, Espagne


Jean-Louis Chaussade
Directeur général de Suez Environnement


Jean-Paul Huchon
Président du Conseil régional d'Ile-de-France


Thierry Repentin
Ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes

Lundi 28 octobre

Journée des Epl ultramarines
à la Caisse des Dépôts

2 visites professionnelles ouvertes à tous
14h30-17h30
- L'essor urbain du Nord-Est du Grand Paris
- D'une rive à l'autre de la Seine

18h — Cocktail Hôtel de Ville de Paris

Mardi 29 octobre

8h45	Accueil
9h15	Inauguration et ouverture du Congrès sur le Salon du Développement Local
10h30	L'Europe supporte-t-elle le projet Epl ?
12h30	Déjeuner sur le Salon du Développement Local
13h45	Réunion des directrices et directeurs d'Epl / Créer les conditions d'émergence des smart cities / Développement économique : conjuguer tourisme, culture, aménagement
15h15	Pause sur le Salon du Développement Local
15h45	Investissements des collectivités locales : la nouvelle donne / Meeting CEEP Public Service Board
	Remise des Trophées des Epl 2013
17h30 – 18h45	Réunions des élus par famille politique / Club des juristes Directive concessions : un cadre propice aux Epl ? / Club des Daf Nouveautés comptables et fiscales
20h15	Soirée du Congrès

Mercredi 30 octobre

4h – 8h30	Visite du marché d'intérêt national de Rungis (nombre de places limité) COMPLET
8h45	Accueil
9h	Manager le dialogue social / Réforme du logement social : le cadre national et ses déclinaisons territoriales / Parcours responsables d'opérations > Visite Une promenade urbaine, deux approches du renouvellement urbain
10h30	Pause sur le Salon du Développement Local
11h	Big is beautiful ? / L'économie circulaire : un nouveau mode de développement ?
12h30	Déjeuner sur le Salon du Développement Local
13h45	L'impact des réseaux sociaux sur les territoires / Financer autrement, les Epl à la pointe / Produire une ville économiquement accessible : est-ce encore possible ?
15h15	Pause sur le Salon du Développement Local
15h30	Comment faire la métropole ?
17h30	Cocktail de Clôture du Congrès sur le Salon de Développement Local



Clés de lecture du Congrès et de la Conférence européenne

The conference program at a glance

Voici quelques repères simples et lisibles pour appréhender le programme de ce double événement :

Séances plénières
Débats sur les enjeux stratégiques de l'action publique locale.

Séances transversales
Regards croisés sur les problématiques communes aux Epl.

Ateliers métiers et intermétiers
Échanges sur des enjeux propres à un ou plusieurs métiers des Epl.

Rencontres dédiées
Réunions des élus par famille politique, réunion des directrices et directeurs d'Epl, Clubs des Daf et des juristes, journée des Epl ultramarines…

Visites professionnelles
Visites techniques de quelques réalisations phares des Epl Franciliennes.

Parcours des responsables d'opérations d'aménagement
Une visite technique et un atelier dédié à une problématique urbaine.



Parcours européen

Les séances frappées du sceau (e) forment le parcours européen du programme. Ces temps d'échange et de benchmark, axés sur des problématiques communes à toutes les Epl européennes, mettront en scène les réflexions et expériences d'acteurs venus de toute l'Europe, voire même au-delà. Elles bénéficieront de la traduction simultanée en plusieurs langues.

European Track

All sessions marked with an (e) logo are part of the EU track, the CEEP Local Public Enterprises Conference. These sessions focus on common issues of European Local Public Enterprises, offering debates and exchanges of best practices. Simultaneous interpretation in French, English, German, Italian, Spanish will be provided for these sessions.

Un événement à ne pas manquer

5 bonnes raisons de participer :

> Elargir son réseau professionnel
> S'enrichir au contact des Epl européennes
> Découvrir des démarches novatrices
> Identifier de nouveaux marchés à développer
> Participer aux orientations du mouvement des Epl

A congress not to be missed

5 good reasons to register

> develop your professional network
> learn from European partners
> discover innovative approaches
> identify new markets that can be developed
> take part in the definition of the LPEs' strategy

Lundi **28 octobre**



Journée des Epl ultramarines

à la Caisse des Dépôts,
15 quai Anatole France, Paris (7e)

En ouverture du Congrès des Epl, la journée des Epl ultramarines réunit les dirigeants des Epl et leurs partenaires, pour débattre de thématiques spécifiques au développement territorial des Outre-mer.

Concilier local et global : les Epl et le développement des territoires ultramarins

Dans le contexte d'une compétition économique exacerbée entre les pays ayant pour corollaire la volatilité des investissements, l'échelle locale est communément identifiée, en France et en Europe, comme un vecteur essentiel du développement durable des territoires.

Il s'agit là d'une évidence pour les collectivités ultramarines dont les Entreprises publiques locales font la preuve, au quotidien, du rôle contra-cyclique et du caractère non délocalisable des services publics locaux.

Cependant, l'environnement des finances publiques se dégrade alors que s'imposent de nouveaux enjeux sociaux.

La crise toujours présente pèse d'un poids particulier sur les territoires ultramarins et pose, là comme ailleurs, la question de l'adaptation de l'action publique, locale et nationale.

Parce qu'elle s'appuie sur la valorisation des ressources locales, la transition environnementale constitue sans conteste une piste pour le développement local.

Comment les collectivités ultramarines et leurs Epl peuvent-elles prendre appui sur les atouts endogènes de leurs territoires ? Quelles ambitions doivent-elles et peuvent-elles se donner ?
Afin de poursuivre l'équipement des territoires, solidarité, volontarisme politique et ingéniosité territoriale sont plus que jamais d'actualité. Les collectivités locales ultramarines, les Epl et les banques doivent faire évoluer leurs pratiques et réinventer l'ingénierie des projets. Comment l'Etat organise-t-il le soutien aux actions locales de développement ? Quelles sources de financement sont à explorer ? Quels peuvent être les apports de l'Europe ?

9h — **Accueil des participants**

9h30 — **Ouverture de la journée**

10h — Plénière — **La transition environnementale : quels leviers d'un développement territorialisé dans les Outre-mer ?**
1re partie : Viser l'autonomie énergétique dans les régions ultramarines ?
2e partie : Ressources locales et besoins locaux : quels circuits courts ?

12h30 — **Déjeuner**

14h30 — Plénière — **Quels financements pour les secteurs prioritaires du développement des territoires ultramarins : réseaux, transports, tourisme, logement ?**

16h — Plénière — **Quels apports de l'Europe ?**

17h — **Séance de clôture**
*par **Jean-Léonce DUPONT,** Président de la Fédération des Entreprises publiques locales, Vice-Président du Sénat, Président du Conseil général du Calvados*

18h — **Cocktail à l'Hôtel de Ville de Paris**

Avec le soutien de afd Agence Française de Développement — Caisse des Dépôts — cglls



14h30
17h30

2 visites professionnelles ouvertes à tous les congressistes



L'essor urbain du Nord–Est du Grand Paris

Pilotée par la Semavip, Plaine commune développement et Séquano aménagement

Rdv à la Cité des Sciences-La Villette
Angle Av. Corentin Cariou et Bvd Mac Donald
Paris 19e (métro Porte de la Villette)



Ce circuit façonné par 3 Epl est une invitation à découvrir en 3 étapes les réalisations emblématiques sur d'anciennes franges urbaines, sources d'un rééquilibrage Est-Ouest de la Métropole parisienne.

• Le pôle urbain Claude Bernard-Macdonald et Rosa Parks
Structure industrielle de 610 m de long, l'entrepôt Macdonald est l'épine dorsale d'un nouveau quartier qui accueille d'ores et déjà 3 900 habitants et 5 000 emplois et comprendra à terme des logements, 32 500 m² de commerces, 28 000 m² de bureaux, 16 000 m² d'activités et 17 000 m² d'équipements publics.

• Le pôle tertiaire Landy-Pleyel de la Plaine Saint-Denis
Idéalement située entre La Défense et Roissy, cette Zac est un programme tertiaire d'envergure doté de 420 000 m² de bureaux, de studios de production TV, de logements et de parcs. Un quartier au futur prometteur.

• Les Docks de Saint-Ouen
Avec ses 100 ha, la Zac des Docks, est un élément central du développement de Saint-Ouen ; un parc, 800 000 m² de logements et de locaux d'activités devront répondre aux besoins du cluster de Plaine commune. Mutualisation du stationnement, sobriété énergétique, réseau de chaleur… tous les atouts d'un écoquartier en devenir.

The fast growing North and East of Greater Paris

Led by Semavip, Plaine Commune Développement and Sequano

This tour gives an insight into three outstanding development projects that aim at better balancing Greater Paris development between its eastern and western suburbs : the former warehouse Macdonald is turned into a new district offering housing, business, offices and jobs. The service-sector cluster Landy-Pleyel between La Défense and the Airport Roissy is becoming a new business and offices area with a focus on TV production. The docks of Saint-Ouen represent with more than 100ha a major development project that will provide homes for more than 80,000 people in this new eco-district.



D'une rive à l'autre de la Seine

Pilotée par la Semapa, la Siemp, la Semaest et le POPB

Rdv au centre d'info de la Semapa
Avenue de France, Paris 13e
(métro Bibliothèque François Mitterrand)



L'opération Paris Rive Gauche s'étend sur 130 ha autour de son bâtiment emblématique, la Bibliothèque nationale François Mitterrand (BNF).

Le projet lancé en 1991 par la Ville de Paris répond à des objectifs de mixité urbaine et sociale : déploiement d'équipements par quartier, pôle d'excellence universitaire, mise en valeur du patrimoine industriel, développement de l'offre de transport et de l'intermodalité… Le programme, qui comprend notamment 745 000 m² de bureaux, 585 000 m² de logements et 700 000 m² d'équipements publics, est réalisé à 50%.

Vous découvrirez, à pied, le quartier Massena et les constructions surplombant le faisceau ferroviaire de la gare d'Austerlitz, le quartier Grands Moulins, avec un focus sur un bâtiment de logements sociaux réalisé par la Siemp, dessiné par l'architecte Frédéric Borel, puis le quartier Tolbiac et ses logements sociaux à proximité de la BNF.

Poursuite de la visite sur l'autre rive de la Seine pour découvrir l'ambitieux projet de rénovation du POPB pour devenir la future Bercy Arena 2015 qui pourra accueillir 20 000 personnes. Présentation des espaces existants et du projet architectural réalisé par l'architecte Daniel Vaniche, qui porte sur 50 000 m².

Urban regeneration in Paris: from one riverside to another

A projet led by Semapa, Siemp, Semaest and POPB

One of the main ongoing urban development projects in Paris is the area of the National Library François Mitterrand (BNF). This project started in 1991 is made of several components such as university buildings, innovative new concepts for existing industrial buildings, intermodal transport system. Keep on walking and discover the area around Austerlitz and Grands-Moulins with a focus on an interesting social housing project. Cross the River Seine and meet Daniel Vaniche, architect of the new Bercy Arena (2015).

18h

Cocktail à l'Hôtel de Ville de Paris

Mardi 29 octobre

9h15

Inauguration et ouverture du Congrès sur le Salon du Développement Local

En présence de ***Jean-Léonce DUPONT,*** *Président de la Fédération des Entreprises publiques locales, Vice-Président du Sénat, Président du Conseil général du Calvados*

Guillaume PROT, *Président du Groupe Moniteur*

10h30

Plénière L'Europe supporte-t-elle le projet Epl ?

Conjuguer performance économique et cohésion sociale, au service des citoyens et des territoires. Sur le papier, cette ambition portée par les 16 000 Epl européennes s'inscrit pleinement dans la stratégie UE 2020 pour une croissance durable, intelligente et inclusive. De même, les Epl, en mariant les valeurs du public et du privé, font intrinsèquement partie de l'histoire et du modèle social européen. Félicitons-nous : les Epl sont eurocompatibles ! Sur le terrain, les choses sont moins évidentes et l'Europe s'invite de plus en plus dans la vie locale : financement des services publics, concessions et marchés publics, directives sectorielles... Finie la subsidiarité, les Epl sont appelées à jouer sur la scène européenne !

Business excellence in serving society: an ambition shared by the European Union?

Combining local economic performance and social cohesion in the name of citizens and territories. Such an objective which is carried out by the 16 000 Local Public Enterprises throughout Europe should be consistent with the EU 2020 strategy for sustainable, intelligent and inclusive growth. This leads us to think that LPEs represent a component of the European social model and thus, they should be considered as euro-compatible!
In real terms, nevertheless, things are getting more complex since EU politics enter the local public sphere: financing public services, delivering service concessions, tendering public procurement... Welcome on the EU common playing field!

Animateur

Dominique ROUSSET, *Journaliste*

Allocution d'ouverture

Michel BARNIER, *Commissaire européen pour le marché intérieur et les services*

Avec l'intervention de

Jesùs MAZA BURGOS, *Président d'Elige, Espagne*

Jean-Louis CHAUSSADE, *Directeur général de Suez Environnement*

Graziano DELRIO, *Ministre pour les Affaires régionales et les Autonomies, Italie*

Mireille FLAM, *Vice-présidente de la Fédération des Epl, présidente de la Sogaris*

Sten NORDIN, *Maire de Stockholm, Suède*

Hans Joachim RECK, *Président du CEEP, Allemagne*

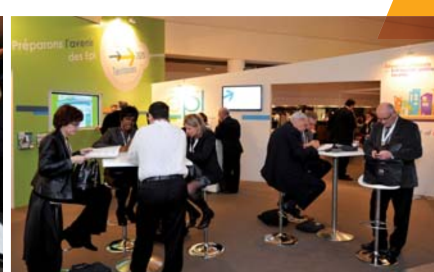
Gilles SAVARY, *Député de la Gironde*

Avec la participation de

Thierry REPENTIN, *Ministre délégué auprès du Ministère des Affaires étrangères, chargé des affaires européennes*

12h30

Déjeuner sur le Salon du Développement Local



{sous réserve de confirmation de certains intervenants}











13h45 3 séances au choix 



Transversale — Créer les conditions d'émergence des smart cities



Rendre les villes durables suppose de repenser l'utilisation des ressources. Les technologies de l'information et de la communication font émerger la ville intelligente par la production d'informations pertinentes, dans une approche systémique. Elles permettent aussi d'optimiser la gestion des *public utilities* et la planification urbaine. Un pas de plus vers la ville plaisir. Mieux informés, les habitants exercent une nouvelle influence démocratique et produisent données et outils répondant à leurs besoins. Comment les services publics locaux évoluent au contact de ces transformations et comment encourager ces innovations ?

Paving the way to smart cities

Sustainable cities use their resources in an environmentally friendly way with the support of information and communication technologies. They help to optimise public utilities and urban planning. Citizens are better informed, make use of their democratic influence and help Local Public Enterprises design tools which fit their needs. How to make local public services evolve and innovate in this new urban context?

Animée par ***David BARTHE,*** *Directeur associé d'Albiste*

Avec la participation de

Didier BERNATEAU, *Directeur du Pôle développement de projets et services de la Scet*
Karine DOGNIN-SAUZE, *Vice-présidente du Grand Lyon, déléguée à l'innovation et aux nouvelles technologies*
Jean-Noël GUILLOT, *Directeur Projet Ville durable d'EDF*
Veronika HAUNOLD, *Directrice générale, TINA VIENNA, Autriche*
Luis MUNOZ, *Professeur, coordinateur scientifique Smart Santander, Espagne*
Olivier SALA, *Directeur général de GEG*

Avec le témoignage vidéo de

Jean-Luc DUPONT, *Maire de l'Ile-Bouchard, Président d'Enersieil*

Intermétiers — Conjuguer tourisme, culture et aménagement au service du développement économique

Le tourisme est une composante essentielle de l'activité économique des territoires. Comment la ville appréhende-t-elle la dimension touristique et culturelle dans sa stratégie d'organisation territoriale et sa planification ? La construction d'équipements structurants et l'aménagement des espaces urbains contribuent-ils à développer une activité économique en interaction avec le tourisme ? Que ce soit en ville, en zone balnéaire ou de montagne, les collectivités intègrent désormais cette approche globale. Expériences et regards croisés.

Combining urban development with tourism and culture: mission impossible?

Tourism is an essential part of territories' economic activities. How can local authorities integrate cultural and touristic aspects into their strategy? Can urban development projects create economic activity interacting with tourism? Exchanges and comparative views.

Avec la participation de

Sébastien FREY, *Premier adjoint au Maire d'Agde, Président de la Sodéal*
Ugo PATRONI GRIFFI, *Directeur général Amgas, Bari, Italie*
Jean-Marie SERMIER, *Député du Jura, administrateur de la Socad*

Avec le témoignage vidéo de

Maria GRAVARI-BARBAS, *Architecte et géographe*

Rencontre — Réunion des directrices et directeurs d'Epl

Cette année, l'Adepl propose une réflexion sur la notion de mixité en économie. Il s'agit de revisiter les choix d'organisation et de régulation de nos économies - entre libéralisme et planification centralisée - à la lueur des grands courants de la pensée économique. Une façon originale pour les directeurs de reconsidérer les missions poursuivies par les Epl et d'ouvrir le débat sur les questions de concurrence et d'efficacité.

Meeting of the association of LPEs' Chief executive officers

This year CEOs of French Local Public Enterprises group together with experts to open up a discussion on the mixed economy, the future missions of mixed Local Public Enterprises in France (Sem) and the role of efficiency and competition.

Avec la participation de

Jean-Marc DANIEL, *Economiste, enseignant à l'ECSP Europe, l'ENSAE et l'Ecole des mines de Paris, chroniqueur à BFMTV et au journal Le Monde.*

15h15 **Pause** sur le Salon du Développement Local

{sous réserve de confirmation de certains intervenants}

15h45

Plénière

Investissements des collectivités locales : la nouvelle donne

Pour la première fois en France, un mouvement de décentralisation intervient dans un contexte de réduction des dépenses publiques. Alors que les dotations de l'Etat sont en baisse et que l'autonomie fiscale des collectivités locales perd du terrain, comment financer les projets locaux à haute valeur ajoutée pour l'emploi et le maillage économique ? Financements de long terme, mutualisation entre collectivités locales, tiers investissement, partenariats renouvelés entre collectivités et entreprises, mobilisation des outils européens... Tour d'horizon des solutions et opportunités offertes par les Entreprises publiques locales pour financer ces projets structurants.

A new deal for local public investments?

The economic crisis has a strong impact on local authorities' room for manoeuvre, and their financing across the EU. The question is how can they succeed in decentralising if public budgets are being cut at all levels? How can they boost local investment and employment while they are losing financial autonomy? The answers might be: long term financing, cooperation between local authorities, third-party investments, new forms of partnerships, European co-investment...

Animateur

***Gaby OLMETA,** Journaliste*

Avec l'intervention de

***Jean-Pierre BEL,** Président du Sénat*

***Jean-Léonce DUPONT,** Président de la Fédération des Epl*

***Philippe de FONTAINE VIVE,** Vice-président de la Banque Européenne d'Investissement*

***Jean-Paul HUCHON,** Président de la Région Ile-de-France*

***Jean-Pierre JOUYET,** Directeur général de la Caisse des dépôts*

Avec la participation de

***Marylise LEBRANCHU,** Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique*

15h45

Rencontre

Meeting CEEP Public Service Board



Le CEEP Public Service Board est l'organe transversal en charge de l'essentiel des activités du CEEP concernant les services d'intérêt général dans les politiques du marché intérieur, entres autres les aides d'état et les règles en matière de marchés publics et concessions.

Meeting Ceep public service board

CEEP Public Services Board is the transversal forum in charge of the bulk of CEEP activities on Services of General Interest within the Internal Market policies working among others on state aid, EU rules on public procurement and concession contracts.

17h15

Remise des Trophées des Epl 2013

17h30

3 rencontres au choix

Rencontre

Club des juristes

Directive concessions : un cadre propice aux Epl ?



2013 marquera-t-elle l'aboutissement du projet de directive sur les concessions et de la révision des directives marchés publics ? Parce qu'ils ont vocation à impacter les modes de faire des collectivités locales et Epl en Europe, ces dispositifs législatifs portent en germe des changements décisifs, notamment dans l'appréhension des concessions de services et de travaux, la clarification des relations avec les entreprises liées mais également en ouvrant la voie à une définition en droit positif de la notion prétorienne de in house. Etude d'impact de ces futures évolutions du droit de la commande publique.

Club of Chief Legal Officers

Concessions directive: a new framework for Local Public Enterprises?

2013, the adoption of the directives on concessions and public procurement: are we at the beginning of a new era? These legislative provisions are going to have a strong impact on local authorities' ways of organising local public services all over Europe: the understanding of works and services concessions, a clarification of the relationship between affiliated enterprises and a definition of "in-house" awarding in Community law have been key issues of the debates during the legislative process. What will be the impact of these new provisions?

Animateur

***Alexandre VIGOUREUX,** Responsable du Département veille et assistance juridique de la Fedération des Epl*

Avec la participation de

***Philippe JUVIN,** Eurodéputé, rapporteur de la Directive concessions*

***Laurent LE CORRE,** Responsable de l'UP Droit Urbanisme de la Scet*

***Giuseppe SGARAMELLA ,** Confservizi, Italie*

***Joanna SZYCHOWSKA,** Chef d'unité, législation marchés publics, Commission Européenne, Belgique*

***Maria-Lena WEISS,** Juriste, cabinet W2K, Allemagne*

Un représentant de la Direction des affaires juridiques, Ministère de l'Economie et des Finances

{sous réserve de confirmation de certains intervenants}



17h30

Rencontre Réunions des élus par famille politique

Echanges annuels sur l'état des lieux et les orientations du mouvement des Epl. À la veille des élections européennes, ces échanges devront permettre de souligner les principaux enjeux du débat politique en cours à Bruxelles et de cerner les mesures qui auront un impact sur les collectivités locales et leurs opérateurs de service public, comme la prochaine programmation des fonds européens, l'adoption des directives marchés publics et concessions ou la mise en place d'un cadre pour l'investissement de long terme.

Political groups' meetings

On the eve of the European elections, these discussions will allow to put forward the major topics of discussion within the political debate in the EU, this will also allow to determine the potential EU measures that will impact local governments and public service operators, especially as regards the new 2014-2020 programming period for EU structural funds and the adoption of directives on public procurement and concessions, as well as the set up of a framework for long term investment.

Rencontre Club des Daf

Nouveautés comptables et fiscales

Les questions fiscales et comptables impactent directement l'activité des Epl et conduisent à opérer des choix stratégiques. Une parfaite connaissance des nouvelles mesures comme des dispositions programmées s'impose. A la veille de la prochaine loi de finances, directeurs administratifs et financiers feront le point sur l'actualité comptable et fiscale : nouveaux taux de TVA, impôt sur les sociétés, plus-values...

Club of Chief administrative officers

Current developments in taxation and accounting

Fiscal and accounting issues have a strong impact on Local Public Enterprises, thus have an influence on strategic decisions. A clear understanding of new and planned provisions in this field is inevitable. Just before the next financial act and in the light of existing rules, financial and administrative directors will be provided an opportunity for an update on fiscal and accounting issues.

Avec la participation de
François JACQUES, *Directeur de Sémaphores*
Guillaume MAROT, *Avocat-associé du Cabinet CJA*
Alexandre VIGOUREUX, *Responsable du Département veille et assistance juridique de la Fedération des Epl*

20h15

Soirée du Congrès

La folle soirée des Epl... **aux Folies Bergère**



Folies Bergère... treize lettres qui évoquent depuis plus de deux siècles l'un des plus prestigieux music-halls du monde. Car c'est aux Folies Bergère qu'est née, il y a plus de 130 ans, la toute première revue de music-hall. Après Maupassant, Manet, Charlie Chaplin, Feydeau, Mistinguette, Joséphine Baker, Fernandel, Jean Gabin, Dalida et bien d'autres artistes émérites, les Entreprises publiques locales prennent possession des Folies Bergère pour en être les stars d'un soir. Point d'orgue de cette soirée exclusive, un cabaret spécialement conçu pour les Epl nous fera revivre les plus belles pages de l'histoire de ce lieu mythique qui fait battre le cœur de Paris. Danseurs, équilibristes, contorsionnistes et orchestre live nous offriront une parenthèse historique enchantée.

A night at Folies Bergère

Folies Bergère has been known as one of the most famous music halls in the world for more than two centuries. This is where international stars like Charlie Chaplin, Feydeau, Minstinguette, Josephine Baker, Fernandel, Jean Gabin, Dalida and many others have thrilled the audience. Local Public Enterprises are going to be tonight's stars: a show specially designed for all European participants will take us back in the history of this unique place that is a symbol of Parisian life. Dancers, tightrope walkers, contortionists and a live orchestra are inviting us on a fascinating journey through history.









{sous réserve de confirmation de certains intervenants}

Mercredi **30 octobre**

Responsables d'opérations *Un parcours spécifique*



Visite **Une promenade urbaine, deux approches du renouvellement urbain**

Pilotée par la Semna et la Sem 92

9h-12h (rdv au Cnit)







Autour de La Défense, partez à la découverte de l'écoquartier Centre Sainte-Geneviève à Nanterre et du quartier des Champs Philippe à La Garenne-Colombes, un exemple de renouvellement urbain par le tramway

Sur la Zac Centre Sainte-Geneviève à Nanterre, conduite par la Semna, l'écoquartier a pour mission d'effacer les blessures d'un passé industriel lourd, en élaborant un projet partagé avec la population doté d'une conception environnementale forte. L'occasion de découvrir les travaux de l'école à énergie positive, le réseau de chaleur innovant mobilisant la géothermie et la récupération de chaleur des eaux usées ainsi que les premières opérations de logements livrés.
Ce parcours urbain se poursuivra par la visite du quartier des Champs Philippe, en cours de rénovation, à La Garenne-Colombes. Avec l'arrivée du tramway, La Garenne-Colombes a une réelle opportunité pour rénover, moderniser, redessiner un quartier de 20 hectares. L'objectif est de retrouver une continuité urbaine avec le centre-ville, créer une vitrine économique, moderne et attractive, instaurer une dynamique résidentielle dans ce nouveau quartier qui accueillera à terme 103 000 m² de logements, 105 000 m² de bureaux, des commerces, des équipements publics et de nombreux espaces verts interstitiels, dans le respect de l'identité garennoise.

Atelier **Produire une ville économiquement accessible : est-ce encore possible ?**

13h45-15h15

Le foncier est la matière première de l'aménagement. Derrière la question récurrente de la pénurie foncière, ce n'est pas tant la quantité de terrains disponibles qui pose question, mais bien la fabrication d'un foncier susceptible d'accueillir logements, activités économiques, équipements publics et infrastructures à des prix abordables. Cette équation est-elle encore réalisable ? Quels sont les dispositifs et les innovations susceptibles de la rendre possible sur le long terme ? Florilège des solutions novatrices déployées sur le terrain par les opérateurs urbains.

Urban planners

A special tour

A walk to discover two urban development projects in Nanterre and La Garenne-Colombes

A project led by Semna and Sem 92
Wednesday, 30th October 9.00-12.00,
meeting point at the Cnit

Take part in a walk to discover the new eco-district Centre-Sainte-Geneviève and the new face of Champs Philippe district

The urban development project Centre Sainte-Geneviève in Nanterre led by Semna is supposed to become an eco-district with an environmental design that is shared by its population. Heavy industrial equipment has now been replaced by a positive energy school and a district heating network that runs on geothermal power and recovers heat from waste water.
The tour continues to the ongoing regeneration project Champs Philippe in La Garenne-Colombes. The new tramway establishes a direct link to the city centre which reflects the main objective of the project: urban continuity. More than 103,000 m² for housing and more than 105,000 m² for offices, shops and public facilities are created in a modern and green environment respecting the local identity of La Garenne-Colombes.

Workshop
European cities= affordable cities?

Property is a key element of urban planning. Usually the problem is not that there is no land available for housing business activities, infrastructure or public services. The problem is rather that prices are unaffordable. How can such a dilemma be solved? What kind of innovations and tools are required? An overview of innovative examples from urban providers.



4h **Visite professionnelle**  **Le Marché d'intérêt national de Rungis** *Avec le concours de la Semmaris* COMPLET

8h45 **Accueil sur le Salon du Développement Local**

9h **Parcours spécifique des responsables d'opérations** *(voir encadré ci-contre)*

et 2 séances au choix 

Transversale

Manager le dialogue social 

Le dialogue social est trop souvent considéré comme un parcours obligé, une contrainte extérieure qui vient se surajouter aux activités de l'entreprise. Replacer le dialogue social au cœur du management, c'est donner aux Entreprises publiques locales un nouveau vecteur de développement et de rayonnement. Les entreprises européennes ont déjà ouvert la voie en matière d'inclusion sociale et de participation des salariés. Leurs témoignages, ainsi que d'autres bonnes pratiques qui nourrissent la discussion politique à Bruxelles, autorisent un nouveau regard sur la gouvernance de l'entreprise.

Social change: a new key to corporate management

Social dialogue may sometimes be considered as an additional task that has no real connection with Local Public Enterprises' core activities. But in fact it is a major driver for positive developments and a useful tool to enhance their reputation. Local Public Enterprises in some Member States already have a long term experience with regard to negotiations and management of collective agreements together with the implementation of innovative management practices tackling issues such as demographic change, youth employment... Exchanges amongst European practitioners will give an inside view of social dialogue in Local Public Enterprises across the EU.

*Animée par **Valeria RONZITTI,** Secrétaire générale du Ceep, Belgique*

Avec la participation de

***Pervenche BERES,** Eurodéputée*

***Pascal BOLO,** Président de la Semitan*

***Sergio GASPARRINI,** Président du CEEP Italie, Président d'ARAN, Italie*

***Nicolas LEFEBVRE,** Directeur général de la Sete*

***Gösta LINDH,** Directeur général de Stockholm Vatten, Stockholm, Suède*

***Henri MALOSSE,** Président du Conseil économique et social européen, Belgique*

Avec le témoignage de

***Patrick LE GUILLOU,** Directeur général de la Semip*

Intermétiers

Réforme du logement social : le cadre national et ses déclinaisons territoriales

L'accès à un logement social repose sur un dispositif encadré mobilisant très fortement les acteurs locaux. À l'appui d'exemples européens, le gouvernement a lancé une large concertation en 2013 sur le mécanisme des attributions avec pour ambition d'améliorer sa transparence, son efficacité ainsi que l'information des demandeurs de logement. Quel bilan tirer de ces travaux ? Quels sont les objectifs poursuivis ? Enfin, quelles sont les conséquences sur les modes d'attribution des logements sociaux, et sur les politiques locales de l'habitat ?

Reform of social housing: how to link national framework and local reality?

With the support of examples from Europe, the French government has launched a consultation on future awarding schemes for social housing. The aim is clear: more transparency, more efficiency, and more information for the applicants. But how to implement such new schemes that impact existing practices and local housing policies?

Président de séance

***Gérard TREMEGE,** Maire de Tarbes, Président de la Semi de Tarbes*

Avec la participation de

***Philippe BIES,** Député du Bas-Rhin, adjoint au maire de Strasbourg, Président d'Habitation moderne*

***Jacques CHIRON,** Sénateur de l'Isère, administrateur de Grenoble Habitat*

***Ros LISHMAN,** Membre de l'Université de Montfort, Grande-Bretagne*

***Hélène SAINTE-MARIE,** Directrice, Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages du Ministère de l'Egalité des Territoires et du Logement*



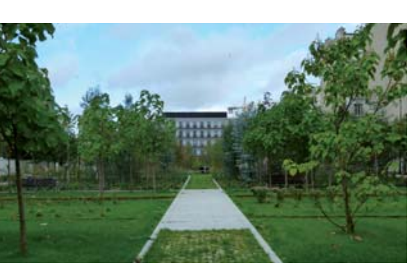






10h30 **Pause sur le Salon du Développement Local**

{sous réserve de confirmation de certains intervenants}






11h **2 séances au choix**

Transversale

Big is beautiful ?



Faut-il grossir pour rester dans la course ? L'équation n'est pas simple. Pour les Epl, l'objectif est d'anticiper les besoins des territoires et développer des solutions à géométrie variable. Pour les collectivités, l'heure est à la mutualisation des services et la rationalisation des outils. Mais pour Bruxelles, le modèle intégré de la « ville entreprise », du type holding municipale, doit rester compatible avec les règles de concurrence et d'aides. Pour les citoyens, enfin, le réflexe serait plutôt « small is beautiful » : l'ancrage local et la relation de proximité sont des valeurs refuge pour traverser la crise. Panorama des voies de développement des Epl.

Big is beautiful?

Is growth an inevitable objective if you want to stay in the game? The answer is not that simple. Our enterprises' objectives are to anticipate citizens' needs and to develop tailor-made solutions by continuously improving their structures and diversifying their expertise. At the same time, public authorities are optimising and cost cutting and in the end streamlining their tools. Brussels, on the contrary stresses these municipal holdings' compliance with competition and state aid rules. Finally citizens tend to return to their local anchorage and to prefer closer relationships when using public services in times of crisis.

Animateur

***Gaby OLMETA,** Journaliste*

Avec la participation de

***Ignasi ARMENGOL,** Directeur général, Barcelona de serveis municipals, Espagne*

***Filippo BRANDOLINI,** HERA, Italie*

***Irene SVENONIUS,** Directeur général de Stockholm Stadshus AB, Directeur général des services de la ville de Stockholm, Suède*

***Elmar THYEN,** Directeur de la Communication institutionnelle de Trianel, Allemagne*

***Bertrand UGUEN,** Directeur général des services de Brest Métropole Océane*

Intermétiers

L'économie circulaire : un nouveau mode de développement ?

Imaginez un nouveau modèle de croissance qui ne produirait aucun déchet. Tel est l'objectif de l'économie circulaire, alternative à l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer et jeter) reposant sur un cycle à bout de souffle. Un nouveau modèle nous tend les bras. Des expériences sont en cours afin de concevoir la ville comme un système de production alimentaire global où les aliments relèveraient des circuits courts et les déchets deviendraient des ressources. Les collectivités locales sont en mesure de les accompagner, voire les démultiplier, notamment par l'entremise des Epl.

The circular economy: a new form of development?

Imagine a new form of growth that does not produce any waste. This is the idea of the circular economy. First experiences are made with this model. How can we conceive a city as a global food production system, relying on short distances and using waste as a resource? Local authorities take the initiative supported by their Local Public Enterprises.

Avec la participation de

***Francis CHOUAT,** Maire d'Evry, Président de l'Agglomération d'Evry Centre Essonne, Président de la Semardel, Premier Vice-Président du Conseil général de l'Essonne,*

***François-Michel LAMBERT,** Député des Bouches-du-Rhône, Président de l'Institut de l'économie circulaire*

***Stéphane LAYANI,** Président directeur général de la Semmaris*

***Vanya VERAS,** Secrétaire générale, Municipal Waste Europe, Belgique*

12h30 **Déjeuner sur le Salon du Développement Local**

13h45 **3 séances au choix**



Transversale

L'impact des réseaux sociaux sur les territoires

Les modes de consommation sont en évolution constante, spécialement dans le tourisme et les services urbains. Territoires, villes et lieux ne sont plus les seuls maîtres de leur communication à mesure que les technologies révolutionnent les échanges et le partage d'information. En outre, les réseaux sociaux ne se limitent plus à l'économie collaborative, ils conduisent les acteurs publics à expérimenter la notion de démocratie ouverte, largement répandue aux Etats-Unis. Comment se positionnent les Epl face à cette nouvelle vague ? Quel rôle jouent-elles dans la consolidation du lien entre citoyens et collectivités ?

Social media and their impact on territories

New technologies and new forms of sharing information accelerate ongoing changes in consumption patterns. Social media enters into the sphere of the public sector. How can Local Public Enterprises take part in this movement?

Avec la participation de

***Jean-Marc DEVANNE,** Directeur de CoManaging*

***Sina GREINERT,** Chef de projet, Hamburg Kreativ Gesellschaft, Allemagne*

***Christine MASSOURE,** Directrice générale de la Saem N'PY*

***Philippe VALETTE,** Directeur général délégué de Nausicaa*

{sous réserve de confirmation de certains intervenants}



13h45

Transversale

Financer autrement, les Epl à la pointe

Il y a un an la crise financière sévissait. Depuis, les nouvelles semblent meilleures : fin de l'assèchement des liquidités, retour du crédit, loyer de l'argent toujours à des records historiques, confiance des banques renouvelée aux Epl... Pour autant, l'ingénierie financière doit poursuivre sa mue. De nouvelles problématiques surgissent comme celles des garanties d'emprunt et du dimensionnement des fonds propres. Les interrogations portent également sur les pactes d'actionnaires, les filiales de Sem ainsi que sur le rôle des nouveaux acteurs du paysage financier.

Financing Local Public Enterprises: entering a new playing field

New difficulties such as loan guarantees and capital requirements but also developments such as shareholders' agreements and subsidiaries of local public enterprises modify the playing field!

Animée par ***Jean DUMONTEIL,*** *Directeur de la Lettre du Secteur Public*

Avec la participation de

Yves AGUITON, *Responsable du département gestion des participations de la direction du développement territorial et du réseau de la Caisse des Dépôts*

Philippe BARRAUD, *Responsable des Grandes Collectivités et Ingénierie financière, Crédit Agricole SA*

Frédérique BONNARD LE FLOC'H, *Présidente de Brest Métropole Aménagement, Vice-présidente de la Communauté Urbaine Brest Métropole Océane*

Benjamin COLIN, *Responsable Collectivités et Epl du Crédit Coopératif*

Henry FOURNIAL, *Directeur des marchés logement social et économie mixte de BPCE-Caisse d'Epargne*

Anne JARRY ROYAUX, *Directeur de la Scet Finance*

Damien LEGRAND, *Responsable du Financement des Investissements Publics, Deutsche Pfandbriefbank AG*

Andrea RAMONDA, *Directeur business Development and Asset Upstream Confservizi, HERA, Italie*

Jean-Pierre ROSELLO, *Directeur du marché des collectivités territoriales et logement social à la Société générale*

Intermétiers

Produire une ville économiquement accessible : est-ce encore possible ?

Le foncier est la matière première de l'aménagement. Derrière la question récurrente de la pénurie foncière, ce n'est pas tant la quantité de terrains disponibles qui pose question, mais bien la fabrication d'un foncier susceptible d'accueillir logements, activités économiques, équipements publics et infrastructures à des prix abordables. Cette équation est-elle encore réalisable ? Quels sont les dispositifs et les innovations susceptibles de la rendre possible sur le long terme ? Florilège des solutions novatrices déployées sur le terrain par les opérateurs urbains.

European cities = affordable cities?

Property is a key element of urban planning. Usually the problem is not that there is no land available for housing, business activities, infrastructure or public services. The problem is rather that prices are unaffordable. How can such a dilemma be solved? What kind of innovations and instruments are required? An overview of innovative examples from urban providers.

Animée par ***Caroline GERBER,*** *Directrice de l'Adef*

Avec la participation de

Patrick BRAOUEZEC, *Président de la Communauté d'agglomération Plaine Commune*

Jean-Luc POIDEVIN, *Président de Nexity*

Claire ROUMET, *Secrétaire générale du CECODHAS*

René VANDIERENDOCK, *Sénateur du Nord, Premier vice-président de la communauté urbaine Lille Métropole*

15h

Allocution de Cécile Duflot, Ministre de l'Egalité, des Territoires et du Logement

15h30

Plénière

Comment faire la métropole ?

La question du fait métropolitain n'a jamais été autant d'actualité. Un nouvel acte de décentralisation et la réforme de l'action publique viennent inscrire la métropole dans le paysage institutionnel français, et pour la première fois en Ile-de-France en créant la Métropole de Paris. Qu'elle soit d'envergure européenne ou régionale, il reste à comprendre comment la métropole se fabrique et transforme l'action publique locale. Autrement dit, quel mode de gestion adopter pour les services publics d'intérêt métropolitain ? Quelles interactions entre Entreprises publiques locales et métropolisation sont à l'œuvre ? Regards croisés à partir d'expériences de métropoles européennes.

Entering the metropolis factory

Metropolisation does not only impact the internal organisation of cities but also the way they deliver public services. These processes follow various models throughout Europe, and may serve the current French example of the "Métropole de Paris", the creation of which is now being voted in the French Parliament. How to change scales and implement metropolitan strategies that value local public providers' savoir-faire? Exchanges and comparative views of local practitioners.

Animée par
Dominique ROUSSET, *Journaliste*

Avec la participation de

Renate BRAUNER, *Adjointe au maire de Vienne, Autriche*

Bertrand DELANOË, *Maire de Paris*

Michel DESTOT, *Député maire de Grenoble, Président de l'AMGVF*

Vincent FELTESSE, *Député de Gironde, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux et de la FNAU*

Patrick JARRY, *Maire de Nanterre, membre du Bureau de Paris Métropole, président de la Fédération des Epl Ile de France*

Ignazio MARINO, *Maire de Rome, Italie*

Sonia RECASENS I ALSINA, *Adjointe au maire de Barcelone, Présidente de BSM, Espagne*

Un représentant du Grand Londres

17h30

Cocktail de Clôture du Congrès sur le Salon de Développement Local

{sous réserve de confirmation de certains intervenants}



Le Congrès *et vous*



Le Cnit, édifice emblématique situé au cœur de La Défense et entièrement rénové, vous accueille dans son centre de Congrès dédié aux grands événements.
Le Cnit, c'est aussi des hôtels, des restaurants et des commerces.



The Cnit, a landmark building at the heart of the La Défense business district which has been recently refurbished, will welcome you. The Cnit is not only a congress centre but also a commercial area including restaurants, offices, hotels and shops.

ceep.eu
lesepl.fr

Comment s'inscrire ?

> En ligne, sur www.congresdesepl.fr

- *Paiement sécurisé.*
- *Paiement par chèque ou virement accepté dans les 10 jours qui suivent l'inscription en ligne.*

> En retournant le bulletin d'inscription joint à :

Congrès des Epl 2013/MCI France
24, rue Chauchat - 75009 Paris
Fax : 01 53 85 82 83
congresEPL2013@mci-group.com

Quand s'inscrire ?

> Avant le 15 octobre 2013

Une inscription rapide, c'est l'assurance de pouvoir réserver dès maintenant votre hébergement (conditions d'annulation indiquées sur le bulletin d'inscription).

Tarifs

> Epl adhérentes, partenaires de la FedEpl et les collectivités territoriales

Pour faciliter la participation de plusieurs personnes, collaborateurs ou administrateurs de votre organisme, une réduction substantielle est proposée dès le 2e inscrit.
1er inscrit : 620 euros TTC par participant.
2e inscrit : 590 euros TTC par participant.
3e inscrit et suivants : 434 euros TTC par participant.
Soirée du 29 octobre : 70 euros TTC.

> Autres organismes

760 euros TTC par participant.
Soirée du 29 octobre : 70 euros TTC.

> Membres du CEEP, congressistes des pays européens, sauf la France

Tarif sur bulletin d'inscription
Soirée du 29 octobre : 70 euros TTC.

Informations complémentaires

> Sur le Congrès des Epl

Fédération des Epl
Joëlle Kherian
01 53 32 22 30
j.kherian@lesepl.fr

Contact européen
Julia Hagen
01 53 32 22 26
j.hagen@lesepl.fr

> Sur le Salon du Développement Local

Groupe Moniteur
Julien Henry
01 40 13 31 73
julien.henry@groupemoniteur.fr
salonsdl.com



Accès / Cnit Paris La Défense

www.cnit.com

Cnit Paris La Défense
Un site VIPARIS

2 Place de la Défense • 92053 PARIS La Défense
Coordonnées GPS : N48.894 09° - E2.24095°



À PIED / ***PEDESTRIAN ACCESS***

Station stop "La Défense Grande Arche":



Métro n°1

RER A



Tramway T2

Accès SNCF (lignes Paris - Saint-Lazare /Saint-Nom-la-Bretèche ou Versailles-RD /Saint-Quentin-en-Yvelines / La Verrière)

Bus de / *Buses from*
- Paris (73)
- de l'ouest parisien /*from West Paris* (141, 144, 159, 258, 262, 272, 275, 278, 360, 378)
- ou du nord /*from the North* (161,174,178).

Depuis la station de train, suivre sortie E "CNIT", */from the train station follow exit E "CNIT"*

Crédit photos : Faust Favart, Patrick Gaillardin / Picturetank, Suez Environnement / Stéphane de Bourgies / Abacapress, Immo Réunion, Sdc-les Docks, Semapa /Didier Gauducheau, Sela, V. Jacques / Samoa, Folies Bergère, LPA, Saem GETL, Semna, Sem 92 / Fabrice Boissière, David Darrault / Sopraf, Semercli, 4 Vents / Château fort de Sedan, Christiane Blanchard / Tan, Cnit





N°:
PYT:

Réservé au Secrétariat

29-30 OCTOBRE 2013 - PARIS - CNIT LA DÉFENSE

S'inscrire en ligne congresdesepl.fr

Paiement sécurisé par carte bancaire. Chèque ou virement accepté sous 10 jours après l'inscription

INSCRIPTION INDIVIDUELLE (à photocopier en cas d'inscriptions multiples)

Retourner le présent bulletin dès que possible et **avant le 15 octobre 2013** au Secrétariat des Inscriptions :

MCI FRANCE / Congrès des Epl 2013
24 rue Chauchat - 75009 Paris
Tél. : 01 53 85 82 55 - Fax : 01 53 85 82 83
email : **congresEPL2013@mci-group.com**

COORDONNÉES (à remplir en lettres capitales)

Type d'organisme :
❑ Sem[1] ❑ Spl[1] ❑ Spla[1] ❑ Société ❑ Collectivité Territoriale ❑ Administration ❑ Autre

[1] numéro de Sem, de Spl ou de Spla : ....

NOM de l'ORGANISME : ....

Contact pour l'inscription : ....

Adresse : ....

Code Postal :.......... **Ville :** .... **Pays :**..........

Tél.:.......... **Fax.:** .... **Email :**..........

❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle

NOM du CONGRESSISTE :.......... **PRÉNOM :** ....

Titre : ....

Tél.:.......... **Fax.:** .... **Email :**..........

❑ Cochez cette case si vous N'autorisez PAS la Fédération des Epl à publier vos coordonnées sur la liste des participants.
(remise sur place et consultable sur le site internet du Congrès)

INSCRIPTION

Tarifs TTC (TVA 19,6%) *comprenant travaux, visites, documentation, pauses et déjeuners*		Inscription au congrès
➔ Epl adhérentes, partenaires de la Fédération des Epl et collectivités territoriales	1er inscrit	❑ **620 €**
	2e inscrit	❑ **590 €**
	3e inscrit et suivants	❑ **434 €**
➔ Autres organismes	Par inscrit	❑ **760 €**
Soirée, mardi 29 octobre, 20h15		70 € x .... personne(s) = ... €
	TOTAL 1	_______________ €

Conditions d'annulation et modifications pour l'inscription

- **Avant le 5 septembre 2013** : retenue de 50€ de frais de dossier.
- **Entre le 5 et le 30 septembre 2013 :** retenue de 50% des sommes versées.
- **À partir du 1er octobre 2013 :** aucun remboursement.
- Les changements de nom pourront être pris en compte jusqu'au 15 octobre 2013
- Après cette date, les modifications seront traitées sur place.

Assurance et responsabilités

La Fédération des Epl et MCI FRANCE ne peuvent pas être tenus pour responsables de l'interruption ou de l'annulation du congrès survenant par suite d'événements extérieurs de types politiques, sociaux, économique ou de santé publique ou d'autres événements indépendants de leur volonté (force majeure). En cas d'annulation, les conditions d'annulation du congrès s'appliqueront. L'inscription au congrès implique l'acceptation pleine et entière de ses conditions d'annulation.

Il est recommandé aux participants d'obtenir la couverture assurance adéquate pour leur voyage (santé, accident, rapatriement, annulation) avant de partir. La Fédération des Epl et MCI FRANCE en tant qu'organisateurs ne portent aucune responsabilité en cas d'accident dû ou provoqué par ou pour les participants et personnes accompagnantes pendant ou à la suite du congrès ni pendant aucun des événements organisés autour du congrès.

Programme actualisé en continu sur le site **www.congresdesepl.fr**



Pour faciliter l'organisation, merci de préciser :

PARTICIPATION AU COCKTAIL Hôtel de ville de Paris	❑ lundi 28 octobre		
PARTICIPATION AUX DÉJEUNERS	❑ mardi 29 octobre	❑ mercredi 30 octobre	
VISITES PROFESSIONNELLES AU CHOIX	Cochez la case de votre choix :		

Dès le lundi 28 octobre	**14h30-17h30**	**L'essor urbain du Nord et du Nord-Est du Grand Paris** (RDV Cité des Sciences – La Villette)	❑
		D'une rive à l'autre de la Seine (RDV Centre d'info de la Semapa)	❑
mercredi 30 octobre	**4h-8h30**	~~**Le Marché d'Intérêt national de Rungis** (nombre de places limité)~~ COMPLET	
	9h-12h	**Parcours responsables d'opérations à Nanterre et La Garenne-Colombes** (RDV au Cnit)	❑

Afin de vous confirmer les horaires et lieu précis du rendez-vous, merci d'indiquer votre mail……………………………………………………………………………..

HÉBERGEMENT

- **Pour choisir votre hôtel et consulter les tarifs,** reportez-vous à la fiche « Hébergement et transports - mode d'emploi ».
- **Date limite de réservation hôtelière : 6 septembre 2013.** Après cette date, les demandes de réservation d'hôtel seront confirmées en fonction des disponibilités.
- Les demandes de réservation doivent impérativement être accompagnées du prépaiement total du séjour, qu'il s'agisse d'une demande faite par un organisme ou par un individuel.

CATÉGORIE	TYPE DE CHAMBRE	MONTANT À VERSER sur la base du 1er choix
Choix 1 : …………………………………. Choix 2 : …………………………………. Choix 3 : ………………………………….	❑ Simple ❑ Double ❑ Twin	……… € x …… nuits
	Frais de réservation :	**17,94 € TTC**
	TOTAL 2 _______________ €	

Arrivée : …… / …… / 2013 **Départ :** …… / …… / 2013 soit …… nuit(s)

Conditions d'annulation et modifications pour l'hébergement

- **Jusqu'au 16 août 2013 :** remboursement de l'acompte versé, frais de réservation non remboursables.
- **Entre le 17 août et le 6 septembre 2013** : 50% du montant versé sera remboursé.
- **Après le 6 septembre 2013 :** aucun remboursement.

TRANSPORT SNCF

❑ Je souhaite recevoir…………..fichet(s) de réduction SNCF (1 fichet est valable pour un aller-retour)

RÈGLEMENT

À adresser à : MCI FRANCE / Congrès des Epl 2013 - 24 rue Chauchat - 75009 Paris

Prestations facturées par MCI FRANCE, sise 24 rue Chauchat, 75009 Paris. MCI FRANCE a été mandaté par la Fédération des Epl, pour la gestion des inscriptions. MCI FRANCE se charge de la gestion de l'hébergement des congressistes qui en font la demande.

MONTANT À PAYER : TOTAL 1 + 2 ________________ €

❑ Par chèque bancaire ou postal joint, à l'ordre de « MCI FRANCE / Congrès des Epl 2013 »

❑ Par virement bancaire, à l'ordre de « MCI FRANCE / Congrès des Epl 2013 » (Frais bancaires à votre charge)
Crédit Lyonnais - Direction Entreprise - 19 boulevard des Italiens - 75002 Paris - France
Code banque : 30002 - Code agence : 05666 - Compte N° : 000 006 0227V - Clé 14 - BIC : CRLYFRPPXX
IBAN : FR70 3000 2056 6600 0006 0227 V14 - N'oubliez pas de joindre une copie de l'ordre de virement à votre inscription.

❑ Par carte ❑ VISA ❑ MASTERCARD ❑ AMERICAN EXPRESS

N° : I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I N° de contrôle : I__I__I__I__I
(3 derniers chiffres au dos de la VISA/MASTERCARD // 4 derniers chiffres sur le devant de l'AMEX)

Nom du titulaire : …………………………………………………… Date d'expiration : I__I__I / I__I__I

❑ J'accepte de me conformer aux conditions d'inscription et de règlement au Congrès

NOM DU SIGNATAIRE et ORGANISME : ………

Date : ………../ ……… SIGNATURE :

Si vous faxez votre inscription, merci de reporter vos nom et prénom :

NOM : …………………………………………………………………………… PRÉNOM :……………………………………………………………………





N° :
PYT :

Réservé au Secrétariat

29-30 OCTOBRE 2013 - PARIS - CNIT LA DÉFENSE

Spécial outre-mer

Journée des Epl ultramarines - 28 OCTOBRE - Caisse des dépôts, Paris

S'inscrire en ligne www.congresdesepl.fr

Paiement sécurisé par carte bancaire. Chèque ou virement accepté sous 10 jours après l'inscription

INSCRIPTION INDIVIDUELLE (à photocopier en cas d'inscriptions multiples)

Retourner le présent bulletin dès que possible et **avant le 15 octobre 2013** au Secrétariat des Inscriptions :

MCI FRANCE / Congrès des Epl 2013
24 rue Chauchat - 75009 Paris
Tél. : 01 53 85 82 55 - Fax : 01 53 85 82 83
email : **congresEPL2013@mci-group.com**

COORDONNÉES (à remplir en lettres capitales)

Type d'organisme :

❑ Sem(1) ❑ Spl(1) ❑ Spla(1) ❑ Société ❑ Collectivité Territoriale ❑ Administration ❑ Autre

(1) numéro de Sem, de Spl ou de Spla : ....

NOM de l'ORGANISME : ....

Contact pour l'inscription : ....

Adresse : ....

Code Postal :........................ **Ville :** .... **Pays :** ....

Tél.:... **Fax.:** .... **Email :** ....

❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle

NOM du CONGRESSISTE :... **PRÉNOM :** ....

Titre : ....

Tél.:... **Fax.:** .... **Email :** ....

❑ Cochez cette case si vous N'autorisez PAS la Fédération des Epl à publier vos coordonnées sur la liste des participants.
(remise sur place et consultable sur le site internet du Congrès)

INSCRIPTION POUR LES 3 JOURNEES

Tarifs TTC (TVA 19,6%) *comprenant travaux, visites, documentation, pauses et déjeuners*		Inscription au congrès
→ Epl adhérentes, partenaires de la Fédération des Epl et collectivités territoriales	1er inscrit	❑ **620 €**
	2e inscrit	❑ **590 €**
	3e inscrit et suivants	❑ **434 €**
→ Autres organismes	Par inscrit	❑ **760 €**
Soirée, mardi 29 octobre, 20h15		70 € x .... personne(s) = ... €
	TOTAL 1	________________ €

Conditions d'annulation et modifications pour l'inscription

- **Avant le 5 septembre 2013** : retenue de 50€ de frais de dossier.
- **Entre le 5 et le 30 septembre 2013 :** retenue de 50% des sommes versées.
- **À partir du 1er octobre 2013 :** aucun remboursement.
- Les changements de nom pourront être pris en compte jusqu'au 15 octobre 2013
- Après cette date, les modifications seront traitées sur place.

Assurance et responsabilités

La Fédération des Epl et MCI FRANCE ne peuvent pas être tenus pour responsables de l'interruption ou de l'annulation du congrès survenant par suite d'événements extérieurs de types politiques, sociaux, économique ou de santé publique ou d'autres événements indépendants de leur volonté (force majeure). En cas d'annulation, les conditions d'annulation du congrès s'appliqueront. L'inscription au congrès implique l'acceptation pleine et entière de ses conditions d'annulation.

Il est recommandé aux participants d'obtenir la couverture assurance adéquate pour leur voyage (santé, accident, rapatriement, annulation) avant de partir. La Fédération des Epl et MCI FRANCE en tant qu'organisateurs ne portent aucune responsabilité en cas d'accident dû ou provoqué par ou pour les participants et personnes accompagnantes pendant ou à la suite du congrès ni pendant aucun des événements organisés autour du congrès.

Pour faciliter l'organisation, merci de préciser :

PARTICIPATION AUX DÉJEUNERS	❑ lundi 28 octobre	❑ mardi 29 octobre	❑ mercredi 30 octobre

VISITES PROFESSIONNELLES AU CHOIX		Cochez la case de votre choix :	
Dès le lundi 28 octobre	**14h30-17h30**	**L'essor urbain du Nord et du Nord-Est du Grand Paris** (RDV Cité des Sciences – La Villette)	❑
		D'une rive à l'autre de la Seine (RDV Centre d'info de la Semapa)	❑
mercredi 30 octobre	**4h-8h30**	~~**Le Marché d'Intérêt national de Rungis** (nombre de places limité)~~ - COMPLET	❑
	9h-12h	**Parcours responsables d'opérations à Nanterre et La Garenne-Colombes** (RDV au Cnit)	❑

Afin de vous confirmer les horaires et lieu précis du rendez-vous, merci d'indiquer votre mail…………………………………………………………………………..

HÉBERGEMENT

- **Pour choisir votre hôtel et consulter les tarifs,** reportez-vous à la fiche « Hébergement et transports - mode d'emploi ».
- **Date limite de réservation hôtelière : 6 septembre 2013.** Après cette date, les demandes de réservation d'hôtel seront confirmées en fonction des disponibilités.
- Les demandes de réservation doivent impérativement être accompagnées du prépaiement total du séjour, qu'il s'agisse d'une demande faite par un organisme ou par un individuel.

CATÉGORIE	TYPE DE CHAMBRE	MONTANT À VERSER sur la base du 1er choix
Choix 1 : …………………………………… Choix 2 : …………………………………… Choix 3 : ……………………………………	❑ Simple ❑ Double ❑ Twin	……… € x …… nuits
	Frais de réservation :	**17,94 € TTC**
	TOTAL 2 _______________ €	

Arrivée : …… / …… / 2013 **Départ :** …… / …… / 2013 soit …… nuit(s)

Conditions d'annulation et modifications pour l'hébergement

- **Jusqu'au 16 août 2013 :** remboursement de l'acompte versé, frais de réservation non remboursables.
- **Entre le 17 août et le 6 septembre 2013** : 50% du montant versé sera remboursé.
- **Après le 6 septembre 2013 :** aucun remboursement.

TRANSPORT SNCF

❑ Je souhaite recevoir……………fichet(s) de réduction SNCF (1 fichet est valable pour un aller-retour)

RÈGLEMENT

À adresser à : MCI FRANCE / Congrès des Epl 2013 - 24 rue Chauchat - 75009 Paris
Prestations facturées par MCI FRANCE, sise 24 rue Chauchat, 75009 Paris. MCI FRANCE a été mandaté par la Fédération des Epl, pour la gestion des inscriptions. MCI FRANCE se charge de la gestion de l'hébergement des congressistes qui en font la demande.

MONTANT À PAYER : TOTAL 1 + 2 _______________ €

❑ Par chèque bancaire ou postal joint, à l'ordre de « MCI FRANCE / Congrès des Epl 2013 »

❑ Par virement bancaire, à l'ordre de « MCI FRANCE / Congrès des Epl 2013 » (Frais bancaires à votre charge)
Crédit Lyonnais - Direction Entreprise - 19 boulevard des Italiens - 75002 Paris - France
Code banque : 30002 - Code agence : 05666 - Compte N° : 000 006 0227V - Clé 14 - BIC : CRLYFRPPXX
IBAN : FR70 3000 2056 6600 0006 0227 V14 - N'oubliez pas de joindre une copie de l'ordre de virement à votre inscription.

❑ Par carte ❑ VISA ❑ MASTERCARD ❑ AMERICAN EXPRESS

N° : I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I I N° de contrôle : I__I__I__I__I
(3 derniers chiffres au dos de la VISA/MASTERCARD // 4 derniers chiffres sur le devant de l'AMEX)

Nom du titulaire : ………………………………………………………… Date d'expiration : I__I__I / I__I__I

❑ J'accepte de me conformer aux conditions d'inscription et de règlement au Congrès

NOM DU SIGNATAIRE et ORGANISME : ……

Date : ………../ ……… SIGNATURE :

Si vous faxez votre inscription, merci de reporter vos nom et prénom :

NOM : ……………………………………………………………………… **PRÉNOM :**…………………………………………………………………………





29-30 OCTOBRE 2013 - PARIS - CNIT LA DÉFENSE

HÉBERGEMENT ET TRANSPORTS MODE D'EMPLOI

Pour bénéficier du meilleur hébergement, réservez dès maintenant en ligne : www.congresdesepl.fr
(Paiement sécurisé par carte bancaire. Chèque ou virement accepté sous 10 jours après la réservation)

Secrétariat des Inscriptions et de l'hébergement :
MCI FRANCE / Congrès des Epl 2013- 24 rue Chauchat - 75009 Paris
Tél. : 01 53 85 82 55 - Fax : 01 53 85 82 83 - email : **congresEPL2013@mci-group.com**

HÉBERGEMENT

- La Fédération des Epl a mandaté MCI FRANCE pour la gestion des inscriptions au congrès qu'elle organise. MCI FRANCE peut aussi gérer l'hébergement à l'occasion de ce congrès.
- Afin que MCI FRANCE se charge de votre hébergement, nous vous remercions de remplir la partie correspondante sur le formulaire d'inscription (en ligne ou papier). Dans ce cas, **un prépaiement total du séjour** est nécessaire pour confirmer et garantir votre réservation.
- Des chambres d'hôtel de différentes catégories ont été pré-réservées à un tarif spécial « Congrès » à Paris aux abords du CNIT. Les tarifs proposés sont négociés et valables uniquement pour la période du congrès.
- Pour être prises en compte, les demandes de réservation doivent impérativement être accompagnées du règlement correspondant, qu'il s'agisse d'une demande faite par un individuel ou par un organisme.
- Des frais de réservation de **17,94 € TTC par réservation vous seront demandés pour confirmer votre demande. N'omettez pas de calculer ce montant avec celui de vos acomptes** (sur internet, celui-ci est calculé automatiquement).
- **Date limite de réservation hôtelière : 6 septembre 2013.** Après cette date, les demandes de réservation d'hôtel ne pourront être confirmées qu'en fonction des disponibilités.

CATÉGORIES ET PRIX DES CHAMBRES (tableau de localisation des hôtels au verso)

- Les prix indiqués dans ce tableau sont en Euros (€), par nuit et par chambre, petit-déjeuner et taxe de séjour compris (chambre twin sur demande). Ils ont été négociés pour le compte de la Fédération des Epl. Pour obtenir ces prix, les réservations doivent être faites par l'intermédiaire de MCI FRANCE.

N°	Catégorie	Hôtels	Chambre individuelle	Chambre double	Situation
H1	5	PULLMAN LA DEFENSE (Paris La Défense)	245 €	295 €	5 min à pied
H2	4	HILTON LA DEFENSE (Paris La Défense)	265 €	280 €	dans le CNIT
H3	4	NOVOTEL LA DEFENSE (Paris La Défense)	185 €	197 €	5 min à pied
H4	3	KYRIAD LA DEFENSE (Courbevoie)	142 €	154 €	15 min en transport
H5	3	IBIS LA DEFENSE CENTRE (Paris La Défense)	164 €	173 €	10 min à pied
H6	3	RESIDENCE IMPERIALE – supérieure (Paris 16e)	196 €	212 €	15 min en transport
H7	3	RESIDENCE IMPERIALE – classique (Paris 16e)	166 €	182 €	15 min en transport
H8	3	NEUILLY PARK HOTEL (Neuilly-sur-Seine)	173 €	196 €	10 min en transport
H9	3	HOTEL DU CHÂTEAU (Neuilly-sur-Seine)	180 €	196 €	10 min en transport
H10	3	HOTEL DE LA JATTE (Neuilly-sur-Seine)	165 €	165 €	20 min en transport
H11	3	APPART HOTEL ADAGIO LA DEFENSE PARC (Courbevoie)	195,20 €	205,40 €	10 min à pied
H12	3	FERTEL MAILLOT (Paris 17e)	143 €	158 €	15 min en transport
H13	3	BW STAR CHAMPS ELYSEES (Paris 17e)	180 €	190 €	15 min en transport
H14	3	ART HOTEL CONGRES (Paris 17e)	106 €	112 €	30 min en transport
H15	3	ASTRID (Paris 17e)	159 €	180 €	15 min en transport
H16	2	ADAGIO ACCESS LA DEFENSE PLACE CHARRAS (Courbevoie)	122,70 €	130,40 €	10 min à pied
H17	2	CHARLEMAGNE (Neuilly-sur-Seine)	143 €	166 €	15 min en transport
H18	2	RESIDENCE VILLIERS (Paris 17e)	111 €	123 €	25 min en transport
H19	2	CAMPANILE PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE (Neuilly-sur-Seine)	28/10 : 122,60 € 29-30/10 : 131,60 €	28/10 : 133,20 € 29-30/10 : 142,20 €	15 min en transport
H20	2	HOTEL DES PAVILLONS (Paris 17e)	125 €	150 €	20 min en transport

CONDITIONS D'ANNULATION ET MODIFICATIONS

- **Jusqu'au 16 août 2013 :** remboursement de l'acompte versé, frais de réservation non remboursables.
- **Entre le 17 août et le 6 septembre 2013** : 50% du montant versé sera remboursé.
- **Après le 6 septembre 2013 :** aucun remboursement.
- Les changements de nom seront pris en compte jusqu'au 15 octobre 2013



RÉSERVATION DE GROUPE

Pour toute réservation de plus de 10 chambres, veuillez contacter MCI pour recevoir les conditions générales de réservation.

TRANSPORT

Accès par avion

Deux aéroports internationaux desservent Paris :

- Roissy Charles de Gaulle à 40 minutes en voiture du CNIT. Il est desservi par la ligne B du RER (50 minutes jusqu'à Châtelet-les Halles) et par la navette Roissybus (arrêt Opéra dans le centre de Paris entre 45 et 60 minutes de trajet)
- Orly à 40 minutes en voiture du CNIT. Il est desservi par le RER C (35 minutes jusqu'à Saint Michel Notre Dame) et le RER B (35 minutes jusqu'à Châtelet-les Halles). La navette Orlybus dépose à la station Denfert Rochereau entre 20 et 30 minutes.

www.aeroportsdeparis.fr

Transporteur officiel



Réductions sur une très large gamme de tarifs publics.
Code Identifiant à communiquer lors de la réservation : **19253AF**
Plus d'information : **www.airfranceklm-globalmeetings.com**

Accès par TGV

Plusieurs gares parisiennes ont des liaisons avec toutes la France.

Montpellier : 3h20 / Lyon : 1h50 / Toulouse : 5h00
Bordeaux : 3h00 / Lille : 1h00 / Strasbourg : 2h20
Marseille : 3h00 / Bruxelles : 1h30 / Nantes : 2h00

www.voyages-sncf.com

Partenaire officiel



La SNCF est partenaire officiel des Epl 2013 et offre 20% de réduction sur le réseau intérieur français.
Si vous souhaitez des fichets de réduction, veuillez cocher la case correspondante sur le site d'inscription en ligne du congrès ou sur le bulletin d'inscription. Pour des informations sur les horaires des trains : **www.voyages-sncf.com**

Accès par la route

L'accès au CNIT s'effectue par la Porte Maillot, puis suivre la direction de Neuilly (avenue Charles de Gaulle), emprunter le pont de Neuilly et prendre le Boulevard circulaire desservant tous les quartiers de la Défense. Sortir à la Défense 6. Suivre les indications parking visiteurs CNIT.

www.mappy.com / www.viamichelin.fr

Accès en transport en commun

• Métro : arrêt « La Défense Grande Arche » (métro ligne 1 direction « La Défense Grande Arche »)
• RER A directions Boissy-St-Léger ou Cergy (Arrêt « La Défense Grande Arche »)
• Bus : n° 73, (Arrêt « La Défense »)
• Tramway : ligne T2, (Arrêt « La Défense Grande Arche »)

www.ratp.fr / www.transilien.com

Accès en taxi

Un service de taxis dessert Paris, ses gares et Pour plus d'informations :
Taxis G7 : 3607 / Taxis Bleus : 3609

www.taxisg7.fr / www.taxis-bleus.com

Plan de localisation des hôtels

